

Exercer la fonction de référent handicap (DU)

RS6915 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	33072, 33055, 44024
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2029

Certificateur(s)

UNIVERSITE COTE D'AZUR · SIRET : 13002566100013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise à reconnaître les compétences d'une personne dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, que ce soit dans une entreprise, un établissement de santé, ou un établissement public. L'objectif principal du référent handicap est

de prendre en compte, au sein de sa structure, les besoins des personnes en situation de handicap notamment eu égard à leur insertion professionnelle, à leurs conditions de maintien dans l'emploi et/ ou dans leur parcours de soins notamment au vu du cadre réglementaire consacré par la loi 2005-102 du 11 février 2005

sur la citoyenneté des personnes handicapées, et des lois du 5 septembre 2018

sur la liberté de choisir son avenir professionnel, du 6 août 2019

sur la transformation de la fonction publique, et du décret n° 2022-1679 du 27 décembre 2022

et l' INSTRUCTION N° DGOS/R4/2023/66 du 1er juin 2023 relative au référent handicap en établissement de santé.

Elle concerne les publics suivants : Salariés du secteur public ou parapublic (santé, enseignement, collectivités, associations) ; Salariés des entreprises de plus de 250 salariés ; Responsables et chargés des ressources humaines ; Délégués du personnel ; Personnel médical.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Caractériser la situation de la personne en handicap en définissant à l'aide d'un entretien/ et ou questionnaires ses besoins et attentes spécifiques afin de faciliter son projet professionnel, son employabilité, son recrutement, son accueil, sa prise en charge dans un parcours de soins, son insertion professionnelle et/ ou son maintien dans l'emploi
Mettre en pratique les dispositions réglementaires, législatives et administratives et contribuer au suivi administratif et financier des actions conduites au titre de la politique d'inclusion des PSH, en adaptant les informations à l'interlocuteur afin d'accompagner et de maintenir la personne en situation de handicap dans son secteur d'activité ou dans son parcours de soins

Concevoir un projet d'accompagnement de la personne en situation de handicap dans son insertion scolaire, professionnelle, sociale et/ou parcours de soins en favorisant le développement de son pouvoir d'agir et en appliquant l'Obligation d'Emploi des Travailleurs (OETH) afin de répondre aux besoins et attentes de la personne en situation de handicap

Évaluer un projet d'accompagnement de la personne en situation de handicap dans son insertion scolaire, professionnelle, sociale et/ou parcours de soins, en recueillant les informations nécessaires (feedbacks, questionnaires et entretiens) de la personne en situation de handicap et des autres acteurs impliqués, afin d'apporter les ajustements nécessaires pour améliorer les résultats obtenus

Former les personnels et les employeurs sur les conditions spécifiques liées à l'employabilité, le recrutement, l'accueil notamment en parcours de soins , l'inclusion, l'insertion professionnelle et/ ou le maintien dans l'emploi des

personnes en situation de handicap au moyen de sessions et supports de sensibilisation, de communication, d'événements, d'initiatives inclusives et de sessions de formation afin de favoriser l'atteinte des objectifs de recrutement, d'accompagner les demandes de RQTH et de diffuser les bonnes pratiques.

Définir une politique handicap et créer un réseau de partenaires en développant des relations partenariales avec les acteurs du territoire, les structures spécialisées et non spécialisées pour aider au recrutement, aider au maintien dans l'emploi, bénéficier d'une information actualisée et d'une expertise spécifique dans le domaine de l'emploi et/ou du parcours de soins

Mettre en pratique une réflexion citoyenne sur les enjeux humains, sociaux et éthiques relatifs au champ du handicap dans son secteur d'activité au moyen de diverses actions de communication et d'information afin de favoriser l'inclusion, d'améliorer les politiques et pratiques professionnelles, de promouvoir les droits humains et la diversité tout en renforçant la performance et la responsabilité sociale des entreprises

Coordonner la mise en œuvre de la politique handicap en participant aux différentes actions menées par l'employeur en matière d'accueil en parcours de soins, d'insertion, de maintien dans l'emploi et, en particulier, à l'élaboration, à la mise en place et au suivi du plan d'action de la structure

dans le but de garantir un environnement inclusif et équitable pour les personnes en situation de handicap

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

loi 2005-102 du 11 février 2005

loi du 5 septembre 2018

et du 6 août 2019

décret n° 2022-1679 du 27 décembre 2022

INSTRUCTION N° DGOS/R4/2023/66 du 1er juin 2023 relative au référent handicap

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Niveau 5 et avoir un projet professionnel de devenir référent handicap dans sa structure

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir fait un stage pratique d'au moins 70 heures

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 2 membres : le responsable pédagogique de la certification n'ayant entretenu aucun lien avec les candidats, et un professionnel externe (qui exerce en tant que référent handicap) et qui sera président du jury.

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2029
Date de dernière délivrance possible	27/05/2030

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6915/>

Où se former

Formations référencées	1
------------------------	---

Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	2 157 €
Durée	170 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	50 %
Période	12/2024 – 08/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	8
Montant total engagé	17 256 €
Coût moyen par dossier	2 157 €
Durée moyenne	150 h
Période	12/2024 – 11/2025
France compétences	88 %
Reste à charge titulaire	12 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.